

Contribution issue des ateliers participatifs de la révision du SCoT

Table des matières

Introduction.....	3
I. La Contribution écrite issue des ateliers	4
a. Sur les capacités d'accueil	4
Les résultats de travaux issus de la réflexion sur les déterminants de la capacité d'accueil (table 1).....	4
Les résultats de travaux issus de la réflexion sur l'habitat : quels besoins ? quelles priorités ? quels moyens ? (Table 2) :.....	4
Les résultats de travaux issus de la réflexion sur les mobilités : vieux problèmes, nouveaux usages (Table 3) :.....	5
b. Sur les ressources énergétiques et environnementales : comment appréhender l'avenir à l'aune de la transition écologique ?	6
Les résultats de travaux issus de la réflexion sur les mutations des espaces agri-naturels (Table 1) :.....	6
Les résultats de travaux issus de la réflexion sur le réchauffement climatique entre action et adaptation (Table 2) :	7
Les résultats de travaux issus de la réflexion sur le paysage et le cadre de vie : une singularité à défendre ? (Table 3) :	7
c. Sur les modèles économiques et leurs évolutions	8
Les résultats de travaux issus de la réflexion sur les leviers de l'attractivité : foncier, ressources, savoir-faire (Table 1) :.....	8
Les résultats de travaux issus de la réflexion sur le commerce : consommation et urbanisme (Table 2) :.....	8
Les résultats de travaux issus de la réflexion sur l'innovation dans le vignoble nantais (Table 3) :	9
II. L'organisation des ateliers participatifs	10
a. La révision du SCoT du Pays du Vignoble Nantais	10
b. Les objectifs	10
c. Un appel à participation	11
d. La charte	12
e. La tenue des ateliers.....	12
f. La constitution du groupe des 6 représentants des ateliers participatifs.....	15
g. Méthodologie de rédaction de la contribution issue des ateliers	15
III. Annexe : intégralité des contributions issues des ateliers (version avant rédaction).....	16

a.	11 octobre / Capacités d'accueil : habitat et mobilité de demain	16
	Table 1 / Capacités d'accueil : quels déterminants ?	16
	Table 2 / Habitat : quels besoins ? quelles priorités ? quels moyens ?	16
	Table 3 / Mobilités : vieux problèmes, nouveaux usages	17
b.	12 octobre / Ressources énergétiques et environnementales : comment appréhender l'avenir à l'aune de la transition écologique ?	18
	Table 1 / Quelles mutations des espaces agri-naturels ?	18
	Table 2 / Réchauffement climatique : agir et s'adapter.....	19
	Table 3 / Paysage, cadre de vie : une singularité à défendre ?	20
c.	18 octobre / Modèles économiques, quelles évolutions ?	20
	Table 1 / Les leviers de l'attractivité : foncier, ressources, savoir-faire...	20
	Table 2 / Commerce : consommation et urbanisme.....	21
	Table 3 / Le Vignoble nantais : un territoire d'innovation(s) ?.....	22

Introduction

Le document suivant est le résultat d'un travail mené dans le cadre d'ateliers participatifs qui apportent leur contribution à la révision du SCoT du Pays du Vignoble nantais. Il présente l'ensemble des enjeux et des objectifs identifiés au cours de 9 tables rondes qui ont réuni plus de 100 personnes autour de 3 entrées :

- Capacités d'accueil : habitat et mobilité de demain, le 11 octobre
- Ressources énergétiques et environnementales : comment appréhender l'avenir à l'aune de la transition écologique ? le 12 octobre
- Modèles économiques, quelles évolutions ? le 18 octobre

La majorité des participants à ces ateliers se sont inscrits entre le 08 et le 29 septembre 2022 suite à un appel à candidature diffusé par affichage, voie de presse et réseaux sociaux.

Cette initiative a été co-organisée par le Syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble nantais, porteur de la révision du SCoT, et le Conseil de développement du Pays du Vignoble Nantais, organe de démocratie participative. 18 membres du Conseil de développement ont ainsi participé aux ateliers. Par ailleurs, ces ateliers étaient co-animés par les agents en charge de l'animation du Conseil de développement, du SCoT, ainsi que par des membres du Conseil de développement et deux agents de l'AURAN par soirée.

Ce document est organisé de la manière suivante :

- En première partie, la contribution écrite issue de ces ateliers
- En deuxième partie, l'organisation et la méthodologie des ateliers
- En troisième partie annexe, les contributions « brutes » des ateliers

I. La Contribution écrite issue des ateliers

a. Sur les capacités d'accueil

Les résultats de travaux issus de la réflexion sur les déterminants de la capacité d'accueil (table 1)

Des enjeux :

- La préservation de l'**environnement** et de la **biodiversité**, et plus globalement des espaces agricoles et naturels, facteurs d'un cadre de vie rural, doivent conditionner les capacités d'accueil
- Un territoire à **taille humaine** créateur de lien social, avec des bourgs et centres-bourgs dynamiques, proposant des services, équipements et une offre de soins adéquats
- La stratégie devra répondre à des **problématiques sociales** grandissantes autour de l'accès au logement pour tous, tout en maîtrisant l'étalement urbain
- La réponse à l'**enjeu climatique** doit guider la rédaction du projet en concentrant notamment l'action sur la question des mobilités (recherche de proximité et décarbonation)

Des objectifs :

- Appuyer le modèle de développement du territoire sur la **recherche d'un équilibre entre les capacités résidentielles et l'emploi**
- Poser des conditions plus exigeantes en matière de **préservation des ressources naturelles** et notamment dans la **gestion de l'eau** (quantitatives et qualitatives) pour définir les capacités d'accueil du territoire
- **Redéfinir le modèle économique** (agricole, industriel, tertiaire) en appuyant la stratégie sur la relation aux ressources et savoir-faire locaux et en définissant une trajectoire d'autosuffisance alimentaire
- **Être plus exigeant dans la typologie des activités accueillies** sur le territoire (plus grande valeur ajoutée et diversification des acteurs)
- Identifier la **réponse à l'enjeu climatique** comme une priorité dans les politiques d'aménagement, les nouvelles formes urbaines et les stratégies en matière de mobilité (transports en commun, mobilités douces)
- **Faire de la mixité sociale un objectif** qui imprègne les stratégies liées à l'accueil et au parcours résidentiel des populations

Les résultats de travaux issus de la réflexion sur l'habitat : quels besoins ? quelles priorités ? quels moyens ? (Table 2) :

Des enjeux :

- La question de l'accessibilité à travers **la qualité, la quantité et la diversité de l'offre en logements** afin de pouvoir accueillir une pluralité de profils (jeunes, seniors, primo-accédants)
- **Saisir les opportunités** dans les réhabilitations, les changements de destination mais aussi questionner les potentialités existantes dans les dents creuses des villages

- Intégrer et favoriser toutes sortes d'habitats légers, type tiny house , yourte et autres innovations d'architecture légères
- Offrir aux seniors les conditions pour **bien vieillir** sur le territoire
- La limitation de l'empreinte humaine sur l'environnement (type de logement et maîtrise de l'étalement urbain) en laissant la place à **l'expérimentation et à l'innovation** (assouplir la règle)
- L'enjeu d'un **foncier accessible** à tous (critère prix)

Des objectifs :

- Développer la **politique sociale du logement** afin d'encourager l'accueil d'une population diversifiée, de répondre aux enjeux du vieillissement et de faire place aux nouveaux modèles (habitats partagés, intergénérationnels)
- Impliquer fortement la collectivité dans la **maîtrise des coûts du foncier et du bâti** afin de favoriser l'accueil d'une population diversifiée et permettre de répondre aux enjeux environnementaux
- Encourager les **modèles d'habitat et plus globalement d'aménagement innovants** qui permettent d'apporter une réponse aux enjeux environnementaux en assouplissant et en adaptant les leviers réglementaires (tiny house, yourte...)
- **Identifier et mobiliser les espaces sous-utilisés ou non utilisés** (bâties ou dents creuses)

Les résultats de travaux issus de la réflexion sur les mobilités : vieux problèmes, nouveaux usages (Table 3) :

Des enjeux :

- De **sortie d'une mobilité "tout voiture"** dans le Vignoble, dont les réseaux sont aujourd'hui saturés
- De **santé publique** en favorisant les mobilités dites actives qui contribueront également à la diminution de la concentration en particules fines liées aux déplacements motorisés individuels
- De **co-construction** des plans de mobilités avec les usagers
- Des **enjeux environnementaux**, dont la mobilité motorisée individuelle a plusieurs effets néfastes : GES, pollution, atteinte à la biodiversité, etc.
- De **maillage du territoire** (et notamment entre les pôles d'emploi/d'habitat, les bourgs et villages) via une offre de transports variée (transports en commun, vélo, etc.) pour un trafic plus inclusif (jeunes, PMR), moins dense et plus écologique
- **Pacifier et rendre attractif les centres-bourgs** en laissant plus de place aux mobilités douces (piétons, vélo, transports en commun)

Des objectifs :

- Réduire la place de la voiture dans les bourgs pour permettre un **meilleur partage de l'espace avec les piétons et cyclistes** tout en permettant la désartificialisation des sols des anciens parkings et le retour d'arbres en centre-bourgs
- **Créer un réseau de transport en communs** et de transports à la carte pour favoriser la mobilité de tous

- **Avoir un plan vélo très ambitieux** et spécifique incluant des déplacements et un réseau dédié et sécurisé sur tout le territoire, des stationnements adaptés et un accès aux trains facilité. **Favoriser et sécuriser les mobilités douces**, réduire la vitesse des voitures
- **Accompagner le changement de paradigme de la voiture individuelle en innovant** : Offrir aux usagers de la voiture individuelle des outils leur permettant de partager leurs trajets et/ou leurs véhicules / Mettre en place les moyens d'accès à la voiture électrique pour tous

b. Sur les ressources énergétiques et environnementales : comment appréhender l'avenir à l'aune de la transition écologique ?

Les résultats de travaux issus de la réflexion sur les mutations des espaces agri-naturels (Table 1) :

Des enjeux :

- La capacité du territoire à supporter la **pression de l'urbanisation** et d'une **agriculture monospécifique et intensive** et ses conséquences sur la ressource (et notamment la qualité de l'eau) et les écosystèmes
- **L'opportunité de se tourner vers des modèles agricoles plus respectueux de l'environnement**, adaptés à la ressource notamment en eau et développés dans l'optique d'une réponse alimentaire à la demande du territoire
- Le **maintien et le renforcement de la trame verte et bleue** et plus spécifiquement l'enjeu de la préservation du réseau bocager, des boisements et des zones humides
- **L'enjeu climatique** et ses conséquences tant en matière d'impact sur l'économie viticole que d'opportunités dans la mise en place d'une stratégie de stockage carbone
- Un **enjeu culturel** autour de la relation au vivant

Des objectifs :

- **Définir une stratégie d'accompagnement à la mutation du modèle agricole** vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement, de la qualité des sols et de l'eau et limitant l'utilisation des produits phytosanitaires
- **Impulser grâce au SCoT une réappropriation culturelle de l'écologie, du rapport au vivant** : inventaires, atlas de biodiversité... en proposant notamment des aménagements permettant un accès respectueux à la nature et un modèle d'urbanisme qui fasse plus de place à la nature et une réflexion sur les espaces en friche
- Renforcer l'objectif de **préservation des espaces agricoles** par la limitation de l'étalement urbain, la reconnaissance de la qualité agronomique des sols et la protection des exploitations existantes
- **Reprendre et renforcer la trame verte et bleue** existante et développer une stratégie bois (valorisation filières locales, agroforesterie, plantation de haies...)
- **Positionner la question alimentaire comme un indicateur clé** dans la définition des capacités d'accueil du territoire et l'évolution du modèle agricole
- **Identifier l'eau dans sa qualité et sa quantité comme un élément déterminant de la définition de la nouvelle stratégie**

Les résultats de travaux issus de la réflexion sur le réchauffement climatique entre action et adaptation (Table 2) :

Des enjeux :

- Au **bien-vivre et à l'adaptation** face aux changements climatiques, notamment en termes d'habitat, de maintien des ressources, etc.
- De **réduction de l'étalement urbain** et de l'artificialisation dans les espaces naturels comme urbains
- À la **limitation des émissions de GES** grâce un maillage des équipements et services cohérent sur le territoire mais également grâce au développement des transports en commun
- A **l'autonomie alimentaire** assurée par une diversification de la production agricole, une production plus nourricière, le développement des circuits-courts et d'un modèle agricole plus durable

Des objectifs :

- Développer des moyens dans l'habitat pour **contribuer à la préservation de la ressource en eau** (récupération des eaux pluviales, des réserves d'eau chaude proche de l'usage)
- Contribuer à la baisse de la dépendance énergétique via la **réduction des besoins en énergie** (bâti, éclairage...) et en **développant les moyens de la production durable et locale**
- Encourager les **formes d'agriculture les plus respectueuses** de l'environnement et tendre vers une production diversifiée et visant l'autonomie alimentaire
- Être dans **l'application stricte du ZAN** et **végétaliser au maximum l'espace public**
- Développer et expérimenter des **formes d'habitat plus respectueuses de l'environnement**

Les résultats de travaux issus de la réflexion sur le paysage et le cadre de vie : une singularité à défendre ? (Table 3) :

Des enjeux liés :

- Au **paysage comme un atout riche, reconnu et à préserver** pour l'habitant et l'attractivité touristique
- Aux dynamiques actuelles qui exercent une **pression forte sur les paysages du territoire** : évolutions agricoles, pression urbaine...
- A la **préservation de la ressource en eau** (zones humides et milieux aquatiques)
- A une **mobilité plus durable**

Des objectifs :

- **Identifier les atouts du paysage-nature** dans le Vignoble et se baser sur ces éléments pour les valoriser/éduquer
- **Identifier toutes les formes de biodiversité** pour mieux les préserver, créer des espaces protégés
- **Renaturer** au maximum les zones urbanisées
- **Proposer un tourisme raisonné** et de qualité (éviter le tourisme de masse) centré autour d'une agriculture durable
- **Arrêter d'artificialiser les sols** dès maintenant

c. Sur les modèles économiques et leurs évolutions

Les résultats de travaux issus de la réflexion sur les leviers de l'attractivité : foncier, ressources, savoir-faire (Table 1) :

Des enjeux :

- **Le foncier et son coût ne doivent plus être un moteur de l'attractivité** au regard du positionnement du Vignoble dans l'aire métropolitaine et dans le contexte persistant de mise en concurrence des territoires
- L'orientation du modèle économique et d'aménagement doit fixer comme priorité **l'enjeu de l'impact des projets sur le patrimoine environnemental et sur les ressources du territoire**
- L'écosystème local et la création d'emploi doit s'appuyer sur la **recherche d'un lien à affirmer entre l'habitant et l'économie du territoire** autour d'un nouveau modèle agricole et du soutien aux acteurs économiques porteurs des savoir-faire locaux
- Les capacités d'accueil et de développement du territoire doivent s'appuyer sur des **critères environnementaux et paysagers** mais également selon un modèle adapté à la réponse à **l'enjeu climatique**, notamment dans le cadre des mobilités

Des objectifs

- **Être plus exigeant dans la typologie des activités accueillies** sur le territoire et fixer de nouvelles conditions à l'installation des acteurs économiques et au développement des zones d'activités sur le territoire : critères architecturaux, sobriété foncière, bilan carbone, respect du cadre environnemental et prioritairement la ressource en eau
- **Coordonner les stratégies en matière d'économie et d'habitat** afin de pouvoir répondre à la problématique du logement des personnes ayant un emploi sur le territoire : typologie de logements, localisation par rapport aux sites d'activités...
- **Injecter de la concertation citoyenne** dans la définition des stratégies de développement économique et le choix d'installation des entreprises
- **Évaluer la capacité du territoire à supporter le développement des différentes filières** et notamment le maraîchage de type industriel qui impacte l'environnement, les paysages et sollicite fortement les ressources

Les résultats de travaux issus de la réflexion sur le commerce : consommation et urbanisme (Table 2) :

Des enjeux :

- Liés au **rythme d'artificialisation** généré par le développement de l'offre commerciale et plus globalement aux enjeux de sobriété
- Liés à la **recherche d'équilibre global sur le territoire** tant dans l'offre proposée entre les différentes communes et pôles que dans la relation entre l'offre commerciale périphérique et le maintien de la vitalité commerciale des bourgs
- Liés au **développement d'une offre commerciale adaptée et proportionnée à la demande** du territoire et s'appuyant sur les ressources et la production locale.
- Rapprocher les lieux de production/consommation. Développer / recenser / **organiser les circuits courts**

- Liés à la **mutation des modèles commerciaux et des comportements d'achat** et les conséquences induites en matière d'aménagement
- Un **projet commercial co-construit** avec les habitants et les commerçants

Des objectifs :

- **Redéfinir les périmètres dédiés au développement commercial dans le SCoT** en étudiant la possibilité de mettre en place un **moratoire sur les surfaces commerciales en périphérie**. En parallèle, étudier les possibilités de densification de l'existant
- **Créer de la cohérence en unifiant la réglementation commerciale entre les 2 intercommunalités** et en interdisant notamment les doublons commerciaux
- Définir une **approche globale en matière d'accès à l'offre commerciale**, tant dans les enjeux de mobilité dans les centralités que dans les conditions du développement logistique lié au commerce digital/Accompagner les commerçants existants vers la mise en place de nouveaux outils et de nouveaux usages

Les résultats de travaux issus de la réflexion sur l'innovation dans le vignoble nantais (Table 3) :

Des enjeux :

- D'innovation dans un **objectif global environnemental de lutte et d'adaptation face aux changements climatiques**, de protection de la biodiversité et de sobriété
- D'innovation pour mettre en œuvre **les moyens d'un approvisionnement de la population en denrées locales et durables**
- D'innovation pour **produire localement une énergie durable**
- Devenir un territoire capable d'attirer des structures (entreprises, associations) innovantes et leurs salariés en les logeant non loin de leur bassin d'emploi (ou avec une mobilité douce leur permettant d'y accéder facilement).
- Un territoire **facilitateur de réseaux**.
- De **co-construction avec les associations**

Des objectifs :

- **Sanctuariser certains espaces naturels** dans un objectif de protection de la biodiversité mais également de la ruralité qui fait l'identité du territoire
- **Protéger les espaces agricoles** et faire évoluer le modèle :
Optimiser le foncier économique
Renforcer le lien production/débouchés locaux
Viser une agriculture plus responsable
- Permettre aux habitants de se loger dans **des habitats moins énergivores**, voire à énergie positive, dans la phase de construction ou dans la rénovation du vieux bâti
- **Être à la pointe sur les secteurs économiques d'avenir** (low tech, ESS, énergies renouvelables)
- **Être moteur sur le soutien à la société civile**, que ce soit par la participation citoyenne ou sur la mise en réseau/soutien d'associations du territoire
- **Développer les espaces de travail partagés**

II. L'organisation des ateliers participatifs

a. La révision du SCoT du Pays du Vignoble Nantais

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification qui définit les orientations d'aménagement et de développement à l'échelle d'un bassin de vie pour les 20 prochaines années. Il fixe les grandes stratégies en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique et commercial, de préservation des espaces agricoles et naturels ou encore de mobilité.

Le SCoT du Pays du Vignoble Nantais couvre le territoire des 2 intercommunalités du Pays du Vignoble Nantais, Clisson Sèvre et Maine Agglo et la Communauté de Communes Sèvre et Loire, soit 27 communes.

Il sert de cadre de référence pour les documents d'urbanisme locaux (PLU et PLUi) qui détermineront ensuite le droit à construire. Il est également mobilisé pour les autorisations d'exploitation commerciale ou les grandes opérations d'aménagement ; c'est donc un document stratégique et opérationnel.

La révision du SCoT engagée en 2020 doit permettre d'actualiser la réponse de la collectivité aux grands défis qui se présentent : enjeux climatiques, évolutions des modèles économiques, mais aussi des manières de penser et d'agir pour l'habitat, les déplacements, la consommation. En tant que document planificateur stratégique, il répond notamment à trois grands objectifs nationaux :

- Lutter contre le changement climatique ;
- Enrayer la perte de biodiversité ;
- Limiter la consommation d'espace dans un contexte de définition à l'échelle nationale d'un objectif de Zéro Artificialisation Nette pour 2050

b. Les objectifs

Dans le cadre de la révision du SCoT, un ensemble de dispositifs de concertation est mis en place. Une première session de réunions publiques a eu lieu au mois de juin 2022, durant lesquelles ont été émis des demandes spécifiques pour la mise en place de lieux de participation des habitants. Les élus ont ainsi partagé le constat qu'il était nécessaire de développer les espaces de dialogue avec les habitants sur les questions relatives au SCoT.

Le Syndicat mixte du SCoT et le Conseil de Développement du Vignoble Nantais se sont associés pour développer un dispositif de participation des habitants : les ateliers participatifs.

Ce travail doit permettre de porter à la connaissance des élus une pluralité d'attente et de manière de voir l'avenir de leur territoire.

Il s'agit :

- D'impliquer, d'écouter, de prendre le temps pour cela
- De réfléchir collectivement
- D'élargir l'horizon grâce à l'expérience

- De mettre à l'épreuve les idées et orientations
- De répondre à une demande de participation
- De mener un exercice de démocratie participative
- De contribuer à l'appropriation du projet

c. Un appel à participation

Un appel à candidature a été diffusé par voie d'affichage sur le site du Pays du Vignoble Nantais, les sièges des intercommunalités et dans les mairies des 27 communes.

De plus, la diffusion a été organisée sur les réseaux sociaux disponibles et sites internet disponibles des communes et intercommunalités. En fonction de leur date de publication, certaines communes ont procédé à l'affichage dans leur bulletin. L'appel à candidature a enfin été relayé par la presse (Hebdo et Ouest France).

Vignoble 2040
REVISIONS LE SCOT

APPEL À CANDIDATURES :
Des ateliers de concertation dans le cadre de la révision du SCoT en partenariat avec le Conseil de Développement du Vignoble Nantais

Ressources énergétiques et environnementales : quel avenir ?

HABITAT ET MOBILITÉ

ATELIERS PARTICIPATIFS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Modèles économiques : quelles évolutions ?

INSCRIVEZ-VOUS !
DU 8 AU 29 SEPTEMBRE

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE :
WWW.VIGNOBLE-NANTAIS.EU

Contact
Jonathan RETIERE
Chargé de mission SCoT
servicescot@vignoble-nantais.fr

Syndicat Mixte du SCoT
et du Pays du Vignoble Nantais
5 allée du Chantre 44191 Clisson / 02 40 36 09 10
www.vignoble-nantais.eu



d. La charte

Une charte définit les modalités d'organisation de la concertation citoyenne autour du Schéma de Cohérence Territoriale. Elle précise les droits et devoirs des élus comme des participants dans le cadre des ateliers. Pour participer aux ateliers, il était nécessaire de signer la charte. Un exemplaire a été signé et mis à disposition des participants le jour de l'atelier.

Les membres de ces ateliers de concertation

Pour participer à ces ateliers, quelques prérequis étaient nécessaires :

- Être majeur
- Résider sur le territoire (ou ayant un lien réel, régulier et concret avec ce territoire)
- Avoir une inscription confirmée
- Signer la charte

Les devoirs en tant que membre des ateliers étaient les suivants :

- Je m'engage à participer aux réunions où je suis inscrit.e.
- Je m'engage à poursuivre le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt personnel ou particulier (j'ai conscience que ces ateliers ne sont pas le lieu pour régler mes problématiques personnelles)
- Je suis conscient.e. que mon rôle est consultatif, et que je ne peux être intégré aux instances de révision du SCoT
- Je respecte les instances décisionnaires du SCoT
- Je m'engage à contribuer à la sérénité des débats, en respectant les autres membres des ateliers : liberté de parole et d'opinion, écoute active des autres participants, respect de l'égalité du temps de parole.
- Je m'engage à déclarer à l'instance du SCoT tout conflit d'intérêts susceptible de survenir à l'occasion de l'étude d'une problématique particulière

Seront prohibés les propos et attitudes provocateurs, agressifs, injurieux, discriminatoires et tout comportement de nature à troubler l'ordre public au sein des réunions.

Les devoirs en tant qu' élu en charge du SCoT :

- Respecter les objectifs et engagements de la présente Charte
- S'assurer de la bonne application de la charte
- Tenir compte (sans obligation de mise en œuvre) des propositions formulées par le panel d'habitants
- Rendre compte aux habitants, via une réponse écrite, des propositions retenues ou non et pourquoi

e. La tenue des ateliers

Au total six ateliers de travail seront organisés en deux sessions :

- Première session à l'automne 2022 : « **des enjeux au projet** », objet de la présente contribution
- Deuxième session printemps 2023 : « **du projet à l'action** »

Pour la première session, les objectifs étaient les suivants :

- Identifier les enjeux prioritaires auxquels la révision du SCoT devra contribuer à répondre
- Définir les objectifs qui doivent permettre de répondre à ses enjeux

Pour cette première session, 3 soirées ont été organisées autour de 3 thématiques :

- Capacités d'accueil : habitat et mobilité de demain, le 11 octobre, 19h-21h
- Ressources énergétiques et environnementales : comment appréhender l'avenir à l'aune de la transition écologique ? le 12 octobre, 19h-21h
- Modèles économiques, quelles évolutions ? le 18 octobre, 19h-21h

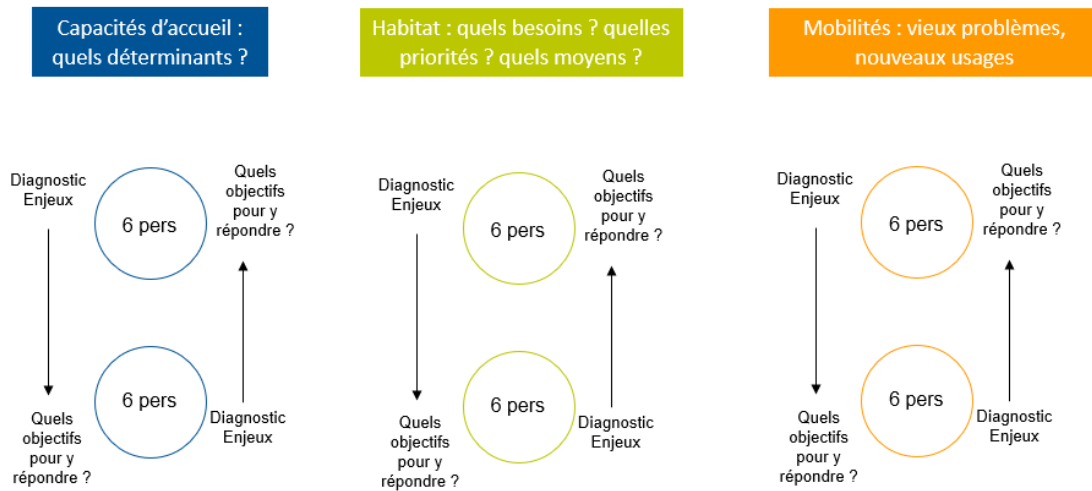
Plus de 100 personnes se sont réunies au total, à raison de 3 soirées d'une trentaine personnes. Ces soirées prenaient la forme de 3 tables rondes de 12 personnes (10 habitants candidats et 2 membres du Conseil de Développement).

Les soirées s'organisaient de la manière suivante :

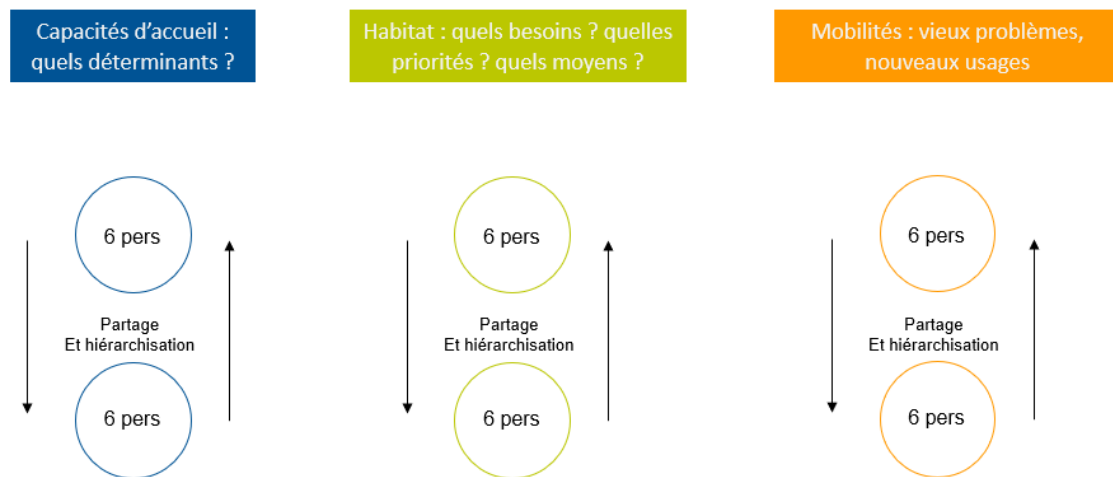
15 minutes	Une introduction/mise en perspective
60 minutes	<p>Pour chaque soirée, 3 tables rondes de 12 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11 octobre / Capacités d'accueil : habitat et mobilité de demain <ul style="list-style-type: none"> o Table 1 / Capacités d'accueil : quels déterminants ? o Table 2 / Habitat : quels besoins ? quelles priorités ? quels moyens ? o Table 3 / Mobilités : vieux problèmes, nouveaux usages - 12 octobre / Ressources énergétiques et environnementales : comment appréhender l'avenir à l'aune de la transition écologique ? <ul style="list-style-type: none"> o Table 1 / Quelles mutations des espaces agri-naturels ? o Table 2 / Réchauffement climatique : agir et s'adapter o Table 3 / Paysage, cadre de vie : une singularité à défendre ? - 18 octobre / Modèles économiques, quelles évolutions ? <ul style="list-style-type: none"> o Table 1 / Les leviers de l'attractivité : foncier, ressources, savoir-faire... o Table 2 / Commerce : consommation et urbanisme o Table 3 / Le Vignoble nantais : un territoire d'innovation(s) ? <p>Chaque table était divisée en 2 groupes de 6 / world café avec une rotation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 minutes sur l'identification des enjeux - 20 minutes sur la définition des objectifs - 20 minutes sur le partage et la hiérarchisation des enjeux et objectifs
30 minutes	<p>Temps de restitution à l'assemblée</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 minutes chacun : 2 rapporteurs par table ronde font la synthèse des enjeux et de objectifs
15 minutes	Echange avec la salle sur les conclusions

Schéma de synthèse : *Exemple du 11 octobre / Capacités d'accueil : habitat et mobilité de demain*

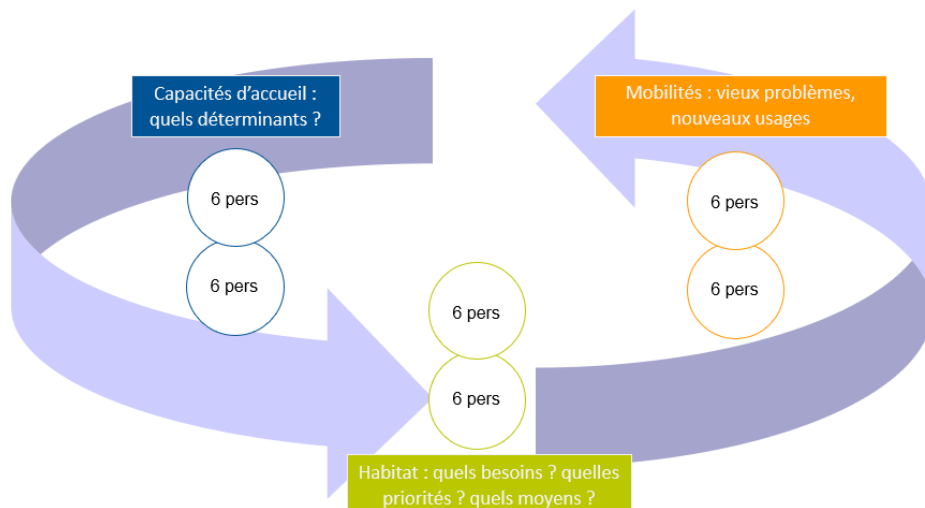
1/ 40 minutes de travail par tables rondes sur le partage des enjeux et des objectifs



2/ 20 minutes de travail par tables rondes sur le partage et la hiérarchisation des enjeux et objectifs



3/ 30 minutes de restitution collective



f. La constitution du groupe des 6 représentants des ateliers participatifs

A l'issue de ces ateliers, un appel à participation a été organisé auprès des personnes présentes aux ateliers afin de participer à la restitution auprès du comité de pilotage de la révision du SCoT. Sur la base des candidatures, un tirage au sort a été réalisé chaque soir et 6 membres (2 par soirée) ont été identifiés pour composer le groupe de représentants des ateliers :

- 3 membres du Conseil de Développement :
 - o Thierry Dubernet
 - o Chantal Gaboriau
 - o Gilles Gourdel
- 3 participants inscrits :
 - o Antoine Caron
 - o Pascal Frion
 - o Charline Lapeyre

Les résultats de ces travaux font l'objet de la synthèse (partie III) qui sera présentée aux élus en charge du SCoT à l'occasion d'une réunion de Comité de pilotage le 02 décembre 2022.

g. Méthodologie de rédaction de la contribution issue des ateliers

Un travail de synthèse des contributions des ateliers a été réalisé par les techniciens en charge du SCoT et de l'animation du Conseil de développement.

Le 17 novembre 2022, cette synthèse a été transmise aux 6 représentants des ateliers et le 22 novembre 2022, une réunion a été organisée pour procéder à la relecture et à la validation de la synthèse proposée.

La contribution suivante en est le résultat.

III. Annexe : intégralité des contributions issues des ateliers (version avant rédaction)

a. 11 octobre / Capacités d'accueil : habitat et mobilité de demain

Table 1 / Capacités d'accueil : quels déterminants ?

Enjeux
Enjeux environnementaux (maintien de la biodiversité, de la ressource en eau, etc.).
Trouver un équilibre entre les capacités d'accueil et les équipements, services, entreprises (cercle vertueux)
Favoriser la diversité de l'accueil (pour les plus précaires, mixité, différentes formes de vie et de logements)
Un accueil ralenti
Soutenabilité de la ruralité/urbanité
Maintien d'un cadre de vie proche de l'environnement et un "caractère rural"
Un territoire à échelle humaine
Renforcer les services de proximité
Relocalisation du travail
Maîtrise de l'étalement urbain
L'offre de soins
Faire correspondre les lieux de travail et les lieux d'habitat/proximité emploi et habitat
Adapter les mobilités au regard des enjeux bas carbone et raréfaction des ressources énergétiques

Objectifs
Autosuffisance alimentaire
Gestion de l'eau
Préserver la ressource naturelle et paysagère et la valoriser au travers de son économie, patrimoine, tourisme, loisirs de proximité
Equilibre entre l'économie et l'habitat :
Liens avec le territoire
des entreprises avec une valeur ajoutée
Densifier les zones d'activités
Densifier les zones d'habitat
Urbanisme adapté aux changements climatiques
Favoriser le vivre ensemble avec une diversité objective
Assurer un accueil pour les plus modestes
Développer/organiser les activités locales intra-Vignoble
Emplois pour les habitants
Planification de la mobilité quotidienne (transport en commun - mobilité douce)

Table 2 / Habitat : quels besoins ? quelles priorités ? quels moyens ?

Enjeux
Accessibilité de l'habitat pour tous (jeunes, seniors, primo accédants...)

Diversification de l'habitat (léger, collectif, individuel, partagé)
Identification des dents creuses dans les villages
Réhabilitation des anciens bâtiments inutilisés/limiter les logements vacants
Identifier la capacité réelle d'accueil du territoire
Intégrer/favoriser les habitats légers (tiny houses, yourtes...)
Proposer Stecal au PLU (terrains permettant l'installation des habitats légers par la collectivité)
Maîtrise du foncier (surface et coût)
Réflexion sur l'accueil des seniors (EHPAD, foyer logements...)
Impact environnemental
Aspects réglementaires freinant le modèle vertueux (autoconstruction, droit à l'expérimentation)
Habitat intergénérationnel

Objectifs
Favoriser l'implantation de logements inter-générationnels/mixité
Sortir de la vision à la parcelle, du schéma de construction classique (maison individuelle)
Politique d'incitation fiscale pour une mobilisation des dents creuses ou acquisition des habitats vacants
Encourager un cahier des charges sur les matériaux de constructions (locaux, biosourcés...)
Identification des bâtiments à réhabiliter
Développer des habitats plus petits, légers (tiny houses, yourt)
Assouplir les règles d'urbanisme pour l'habitat léger (STECAL...)
Maîtrise du foncier au niveau des interco ou EPCI compétentes
Stratégie de la collectivité sur une stratégie foncière pour réduire les coûts
Politique incitative permettant de moduler le prix du foncier au regard d'objectifs environnementaux, générationnels, énergétiques, de mixité, d'accessibilité
Réflexion de la collectivité sur une stratégie foncière pour réduire les coûts
Développer les habitats partagés (étudiants/seniors ; primo accédents/senior ; colocations seniors)
Développer la communication sur les habitats partagés
Définir des zones précises au PLU où la réglementation est plus souple

Table 3 / Mobilités : vieux problèmes, nouveaux usages

Enjeux
Réduire les gaz à effets de serre
Faire face aux crises énergétiques
Désengorger le trafic routier
Redynamiser et pacifier les centres courgs (moins de circulation et de camions)
Trouver l'équilibre entre la qualité de vie et le besoin de déplacements à plus ou moins longue distance
Sortir de l'infrastructure tout voiture
Associer les cyclistes et usagers lors de la préparation de projets
Relier les pôles générateurs de déplacement / relier les bourgs et villages
Améliorer la qualité des transports en commun, notamment vers les gares
Développer les alternatives à la voiture individuelle (mutualisation, covoiturage, transports solidaires)
Permettre la mobilité des plus fragiles (enfants, personnes âgées, PMR...)
Améliorer la santé grâce aux modes actifs

Objectifs
Réduire la vitesse, sécuriser les voies de circulation pour les piétons et vélos
Favoriser les accès doux aux gares, écoles et commerces
Créer un réseau de transport en communs propre, intercommunal vers les gares, écoles, etc
Créer une plateforme de covoiturage sur le territoire
Mutualisation de voitures et vélos de location
Supprimer certains parkings en centre-ville pour la désartificialisation des sols en centre bourg. Planter des arbres
Créer un réseau de transport à la carte pour les personnes âgées / développer les transports solidaires
Plan vélo très ambitieux : Beaucoup de pistes cyclables Liaisons vers les bourgs Stationnement adaptés Promotion d'une culture "mode doux" auprès des enfants
Développer le multi-modal (TER bike-friendly)
Développer la communication autour des différents modes de mobilité
Développer des solutions innovantes ("stop-covoit")
Abonnements aux transports en communs plus souples pour faciliter l'organisation des lignes
Réduire la place des voitures dans les bourgs pour plus de vélo
Développer des stations multi-énergies

b. 12 octobre / Ressources énergétiques et environnementales :
comment appréhender l'avenir à l'aune de la transition
écologique ?

Table 1 / Quelles mutations des espaces agri-naturels ?

Enjeux
la trame verte et bleue doit être reconduite et utilisée comme matrice du SCoT
Protéger les haies et les zones humides
Préserver la qualité des sols
Auto-suffisance alimentaire développer la relation entre l'agriculture et l'alimentation locale
Tendre vers l'agro-écologie
Viticulture et changement climatiques : quelles évolutions ?
Pression foncière : menace sur les espaces agricoles et naturels mutation/utilisation des espaces agricoles problématique du mitage et lien avec les paysages
Mode de vie rural se déconnecte de sa relation avec le vivant
Fragmentation des habitats et fragilisation de la biodiversité
Eau : pas de point de captage sur le territoire et problème de la qualité des eaux de surface
Monoculture intensive : conséquences sur les écosystèmes
Pas de ressource bois manque de forêt
Stockage carbone

Objectifs
Renforcer la trame verte et diversifier ses composantes haies bocagères, forêt, agroforesterie reconduire la trame verte et bleue du SCoT
Sanctuariser l'existant encadrer l'ouverture au public de certains espaces réserver certains espaces à la biodiversité
Proposer de nouveaux modèles d'habitat collectif qui fassent plus de place à la nature
Créer des secteurs avec limitation des produits phytosanitaires (en frange de secteurs cultivés) prendre en compte le risque sanitaire des pesticides
Inventaire de la qualité agronomique des sols
Proposer des espaces pour former, acculturer initier reconnecter les gens à la nature et à des modes de vie plus écologiques réappropriation du vivant par la population
Adosser aux objectifs d'accroissement de la population des moyens d'approvisionnement alimentaires
Décliner dans le SCoT les objectifs nationaux sur l'alimentation locale (restauration collective), voire aller au-delà
Diversifier les modes d'agriculture vers des modèles plus durables respectueux de la biodiversité, de la vie des sols et de l'eau
Préserver les espaces agricoles et naturels
Limiter l'étalement urbain
Préserver les sièges d'exploitation
Politique de l'eau et respect strict des SAGE et des zones humides réutilisation des eaux grises gestion du ruissellement
Inventaire des haies et politiques de replantation politique d'entretien et de valorisation des filières bois locales

Table 2 / Réchauffement climatique : agir et s'adapter

Enjeux
Préservation de l'eau : qualité, quantité, partage
Adapter l'habitat et son environnement pour vivre en période chaude et face aux aléas climatiques conception bioclimatique développer le logement collectif re-naturer les abords des logements exemple du puits canadien
Réduire l'étalement urbain limiter l'artificialisation des terres
Rééquilibrage démographique entre territoires attractifs et en déclin
Débétonisation des espaces publics
Changement de modèle agricole durable, diversifié, nourricier répondre aux besoins locaux
Réduire nos émissions
Rendre attractifs les transports en commun (transport/habitat/commerce)

Objectifs
Agriculture respectueuse de l'environnement, de la qualité nourricière, diversifiée et locale

Récupération des eaux pluviales
Implantation de réserve d'eau chaude proche de l'usage
Application et suivi du ZAN
Développer de nouvelles formes d'habitat y compris expérimentales : semi-enterré, verticalité, tiny house, habitat léger...)
Débetonnisation et végétalisation des espaces publics
Développer l'agroforesterie et les haies
Diminuer le plus possible l'éclairage nocturne
Développer les énergies renouvelables

Table 3 / Paysage, cadre de vie : une singularité à défendre ?

Enjeux
Des paysages menacés par l'agri-industrie, l'urbanisation, les déplacements, l'industrie, le réchauffement climatique
Quel avenir pour les paysages de vigne ? Pour les friches ?
Paysage : un atout touristique
Définir le paysage et ses qualités des atouts paysagers : vallées, marais, hameaux, bocage
Préservation des zones humides et des milieux aquatiques
La voiture détruit le cadre de vie

Objectifs
Penser le paysage nature comme un atout
Lancer des atlas de la biodiversité sur chaque commune
Repenser les zones industrielles en les renaturant
Valoriser et accepter les friches pour leur qualité en matière de biodiversité
Identifier les paysages et les arbres remarquables
Éduquer au paysage
Recréer des espaces boisés
Préserver des espaces naturels avec ou sans présence humaine
Développer l'agri-tourisme sur la base d'une agriculture/viticulture zéro-phyto
Privilégier le tourisme raisonné vs le tourisme de masse
Intégrer la dimension paysagère dans tout aménagement
Interdire dès maintenant l'artificialisation

c. 18 octobre / Modèles économiques, quelles évolutions ?

Table 1 / Les leviers de l'attractivité : foncier, ressources, savoir-faire...

Enjeux
Qualité de vie
Qualité des ressources naturelles (environnementales) les entreprises et emplois doivent respecter des règles vertes
Localisation géographique (métropole et campagne)
Attirer des activités économiques pour créer de l'emploi local (éviter la fuite des actifs)

Tissu des petites et moyennes entreprises avec le savoir-faire local
Formations adaptées aux besoins locaux et enjeux climatiques
Mobilité fluide et active mobilités douces
Créer les conditions de l'autonomie du territoire
Développement trop important des grands abris plastiques
Avoir un regard sur choix des entreprises accueillies (ex Amazon) avoir une vision de long terme qui respecte des modèles de consommations plus raisonnables
Conserver du foncier pour une agriculture paysanne (ex Terres en vie)
Pas de parcs vitrines qui doivent attirer au-delà du territoire/logique de concurrence territoriale qui ne doit plus être d'actualités
le foncier ne doit pas être un moteur de l'attractivité

Objectifs
Maintenir l'équilibre habitat-emploi
Préserver les ressources et l'environnement naturel/un environnement sain est source d'attractivité à long terme éviter les pollutions générées par l'industrie et l'agriculture intensive
Limiter le maraichage de type industriel et accompagner le changement de modèle agricole
Conserver et rechercher l'équilibre métropole/campagne
Attirer tout en restant exigeant et sélectif sur l'accueil : renouveler le modèle et la typologie des activités choisir des activités plus respectueuses du cadre de vie veiller aux choix architecturaux optimiser la consommation du foncier être vigilant sur le bilan carbone aller vers de l'activité tertiaire qui permet de diversifier les modèles économiques
Définir le type d'activités que l'on ne souhaite pas sur le territoire
Injecter de la concertation citoyenne pour l'implantation des entreprises et la stratégie développement économique
Coordonner les politiques du logement et de l'habitat
Limiter le maraichage industriel
Préserver et contrôler l'eau (son attribution, sa qualité, son recyclage)

Table 2 / Commerce : consommation et urbanisme

Enjeux
Limiter l'artificialisation
Trouver un équilibre entre l'habitat et l'économie
Protéger les entrées de ville
Rapprocher les lieux de production/consommation développer les circuits courts
Favoriser l'emploi local
Trouver une taille adaptée
Trouver un équilibre services/commerces
Revitaliser les centre-bourgs
Trouver un équilibre centre/périphérie
Mettre en place une cohérence/complémentarité entre les communes
Soutenir le e-commerce local

Conserver l'attractivité du territoire
Trouver une offre commerciale complémentaire
Viser la sobriété
Associer largement sur le projet commercial du territoire

Objectifs
Interdire les doublons commerciaux
Mettre en place un moratoire sur les surfaces commerciales en périphérie
Unifier la réglementation entre les 2 intercommunalités
Respecter les objectifs réglementaires dans les PLU(i)
Permettre la densification commerciale
Revoir les périmètres commerciaux dans le SCoT
Identification des acteurs et mise en réseau
Aides aux plateformes dématérialisées click & collect
Rechercher un équilibre dans la tertiairisation des centres
Faciliter la mobilité en centre-ville

Table 3 / Le Vignoble nantais : un territoire d'innovation(s) ?

Enjeux
Réchauffement climatique
Transformation agricole du territoire (anticiper)
Approvisionnement local et durable
Économie circulaire
Protection de la biodiversité
Quantité et qualité de la ressource en eau
Pression sur le foncier
Relocalisation durable
Valorisation et construction avec les associations
Créer des pôles de compétences
Limiter les déplacements contraints
Sobriété
Autonomie énergétique

Objectifs
Développer des sols vivants
Préserver des espaces riches en biodiversité
Diversifier les cultures, respecter la saisonnalité
Préserver les espaces agricoles
Limiter l'imperméabilisation des sols
Produire dans le but d'une consommation locale autonome alimentaire
sécurité approvisionnement
Sanctuariser les espaces naturels en lien avec la notion de communs
Recyclage, réemploi, 2ème vie
Inciter les intercommunalités à créer des réserves foncières

Soutenir les associations
Proposer un parlement citoyen
Favoriser la complémentarité des entreprises
Associer un écosystème de vie : emploi, logement, télétravail, coworking
Développer le low tech, scop, scic
Atteindre un pourcentage d'énergies renouvelables et citoyennes
Imposer un pourcentage de bio en restauration collective
Être innovant en termes d'habitation (habitat léger, participatif, semi-collectif)
Penser à la rénovation énergétique des logements